RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00334
Numéro SIREN : 790 657 092
Nom ou dénomination : ABK PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 11185

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MAITRE CARDON FRANCK AVOCAT
Pythagore 4eme
51 boulevard de Strasbourg
59000 Lille

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : ABK PROTECTION

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro RCS : 790 657 092
Numéro Gestion : 2013B00334

Adresse : 2 boulevard Thomson
59810 Lesquin

Numéro du Dépôt : 2017R011185 (2017 11213)

Date du dépôt : 06/07/2017

---

1 - Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
nomination d'un directeur
Date de l'acte : 15/06/2017

1 - Décision : Changement de président

Délivré à Lille Métropole le 28 juillet 2017

Le Greffier,

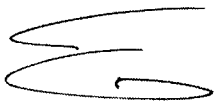

6 JUIL. 2017

2017Ro11185

ABK PROTECTION

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3 000 €uros

Siège social : 2 Boulevard Thomson à LESQUIN (59810)

RCS LILLE METROPOLE 790 657 092

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRISES EN LA FORME PRESCRITE PAR L'ARTICLE 25 DES STATUTS EN DATE DU 15 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
Et le QUINZE JUIN,

Au Siège Social,

- **La SAS GROUPE VITAMINE T**

  Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique),
  Au capital de 1.250.000 Euros,
  Dont le siège social est à LESQUIN (59810) – 2 Boulevard Thomson,
  Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 501 765 259,

  Représenté par M. André DUPON, agissant en qualité de Président dûment habilité à l'effet des présentes

  Propriétaire de TRENTE (30) Actions, ci ..... 30 Actions

  Total des actions : **TRENTE** Actions, ci..... **30** Actions

Unique associée de la Société ABK PROTECTION, Société par Actions Simplifiée, au capital de 3.000 euros, ayant son siège social 2 Boulevard Thomson à LESQUIN (59810).

A pris les décisions suivantes après avoir rappelé ce qui suit et avisé le Commissaire aux comptes de la Société :

PREAMBULE

Par courrier en date du 15 Juin 2017, Monsieur Anthony BLONDEL a remis sa démission de ses fonctions de Président de la Société SAS ABK Protection à l'Associé Unique.

Les présentes décisions de l'Associé Unique visent à tirer toutes les conséquences de cette décision.

DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

PREMIÈRE RESOLUTION – ACCEPTATION DE LA DEMISSION DU PRESIDENT

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur BLONDEL Anthony de ses fonctions de Président, accepte ladite démission à compter du 15 Juin 2017.

L'Associé Unique remercie Monsieur BLONDEL Anthony pour les actions qu'il a menées en tant qu'unique mandataire social de la Société ABK Protection.

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU PRESIDENT

L'Associée Unique nomme en qualité de Président de la Société sans limitation de durée :

La SAS GROUPE VITAMINE T

Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique),
Au capital de 1.250.000 Euros,
Dont le siège social est à LESQUIN (59810) – 2 Boulevard Thomson,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 501 765 259,

Représenté par M. André DUPON, agissant en qualité de Président dûment habilité à l'effet des présentes

Monsieur André DUPON, intervenant aux présentes, déclare en sa qualité de Président de la SAS GROUPE VITAMINTE T, accepter l'exercice de ces fonctions en application de la Loi et des présents statuts.

Le Président exercera ses pouvoirs selon la Loi et les statuts de la Société ABK PROTECTION.

TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION DU DIRECTEUR

L'Associée Unique nomme en qualité de Directeur de la Société sans limitation de durée :

Monsieur Anthony BLONDEL
De nationalité française
Né le 23 novembre 1969 à LILLE (59000)
Demeurant à WAMBRECHIES (59118), 180 Avenue Clémenceau – Appt 18

Monsieur Anthony BLONDEL, intervenant aux présentes, déclare accepter l'exercice de ces fonctions en application de la Loi et des présents statuts.

Le Directeur exercera ses pouvoirs selon la Loi et les statuts de la Société ABK PROTECTION. En application de l'article 20.2 des statuts, et sous réserve du règlement intérieur, il est rappelé que le Directeur dispose du pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers et des mêmes pouvoirs que le Président pour engager la Société.

QUATRIÈME RÉSOLUTION - POUVOIRS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le Président est autorisé à communiquer une copie des présentes à tout organisme, autorité, administration notamment fiscale ou institution pour faire valoir ce que de droit.

TOUTES CES RESOLUTION SONT ADOPTEES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

*

* *

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'Associée Unique de ce jour sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par l'Associée Unique sera conservé dans les archives sociales.

A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnait.

Fait à LESQUIN sur TROIS (3) pages à la date indiquée en tête des présentes

La SAS GROUPE VITAMINE T
Représentée par son Président Monsieur André DUPON

Unique Associée et Présidente de la Société

Pour intervention :
Monsieur Anthony BLONDEL

Directeur de la Société